



# Appel à projet PIA 3

## Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants *Transports et mobilité durable*



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Fiche – 30

**ouverture** 4 janvier 2018 – **clôture** 31 décembre 2018 – **sélection**

<b>Pour qui ?</b>	Entreprises implantées sur le territoire national et exploitant les travaux et les résultats issus des laboratoires de recherche publique, des structures de valorisation de la recherche ou des instituts de recherche implantés sur le territoire national Dans le cadre d'un consortium, celui-ci n'excède pas cinq partenaires. Dans le cas général, le projet implique en tant que partenaire un ou plusieurs laboratoires de recherche publics, instituts de recherche ou structures de valorisation de la recherche implantés sur le territoire national.
<b>Pourquoi ?</b>	Projets industriels développant des technologies, des services et/ou des solutions ambitieuses, innovantes et durables en matière de transport (passagers ou marchandises), de logistique et de mobilité. Ils conduisent à un développement économique ambitieux des entreprises qui les développent. Sont instruits les projets dont le coût total est d'au moins 2 millions d'euros.
<b>Pour quels projets ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Véhicules plus propres et plus performants</li><li>- Véhicules automatisés et connectés</li><li>- Solutions de mobilité intelligente</li><li>- Transports guidés (transport ferroviaire, transport par câble)</li><li>- Transport maritime, transport fluvial</li><li>- Infrastructures routières intégrées</li></ul>
<b>Quel financement par le PIA ?</b>	Taux d'intervention pour les grandes entreprises 50% en Recherche industrielle (RI) et 25% en Développement expérimental (DE) ; Moyennes entreprises 60% et 35%; Petites entreprises 70%et 45%
<b>Quels critères de sélection ?</b>	Contenu innovant Développement de nouveaux produits ou services, à forts contenu innovant et valeur ajoutée Critères d'éco-conditionnalité du projet Pertinence du projet par rapport aux enjeux écologiques et énergétiques Retombées économiques et industrielles du projet Impact du projet en termes d'emplois Démonstration du caractère incitatif de l'aide sollicitée Impact sociétal du projet Qualité du consortium et de l'organisation du projet
<b>Qui contacter ? Où se renseigner ?</b>	
<b>Opérateur de l'État</b>	<b>ADEME</b> : <a href="https://appelsprojets.ademe.fr/aap/ADEIP2018-2">https://appelsprojets.ademe.fr/aap/ADEIP2018-2</a> Pour information, une FAQ est disponible au lien suivant : <a href="http://www.ademe.fr/IA_faq">www.ademe.fr/IA_faq</a> questions à adresser à : <a href="mailto:aap.adeip@ademe.fr">aap.adeip@ademe.fr</a> <a href="#">Cahier des charges - AAP - ADEIP - PDF - 497,53 Ko</a>
<b>SGAR Occitanie</b>	Référént de l'appel à projet :Simon Leguil, SGAR et DIRECCTE Occitanie : <a href="mailto:simon.leguil@direccte.gouv.fr">simon.leguil@direccte.gouv.fr</a> ; Tél : 05 34 45 33 96 Hélène Delmotte, SGAR Occitanie : <a href="mailto:helene.delmotte@occitanie.gouv.fr">helene.delmotte@occitanie.gouv.fr</a>
<b>Documents</b>	<a href="https://appelsprojets.ademe.fr/aap/ADEIP2018-2">https://appelsprojets.ademe.fr/aap/ADEIP2018-2</a>